



HALTE n°1 : L'eau qui sauve

Sous vos yeux, une des 38 bouches à incendie qui équipent la commune de Broût-Vernet.

Elles permettent de disposer d'une capacité hydraulique nécessaire aux missions de lutte contre l'incendie, à partir des réseaux d'adduction d'eau sous pression, soit un débit minimum de 30 m³ /h sous une pression dynamique de 1 bar minimum.



Chaque bouche à incendie doit être implantée sur un emplacement le moins exposé possible au stationnement des véhicules. Leur entretien est assuré par les Sivom de Gannat (35) et de Billy (3).

Pour l'histoire

En 1934, motivant l'achat d'une moto-pompe, la municipalité souligne qu'il n'existe pas de bouche à incendie sur le territoire communal.

Il faut attendre septembre 1959, et des travaux d'adduction d'eau menés par le récent syndicat d'adduction en eau potable pour voir l'installation des bouches à incendie sur la commune.